

Nom du produit: AEROSIL® 200

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
AEROSIL® 200

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique:	Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique
Formule chimique:	SiO ₂
Numéro d'identification UE	-
N° CAS	7631-86-9
N°CE	231-545-4
N° d'enregistrement REACH	01-2119379499-16-0000 (TPR)

Évaluation nanomatériau/nanoforme: Selon le décret REACH (CE) 1907/2006, cette substance/ce mélange contient des nanoformes.

Le produit ne correspond pas à la définition « Nanomatériel » ou « engineered nanomaterial » selon le décret relatif aux produits cosmétiques (CE) 1223/2009) et le décret relatif à l'information sur les produits alimentaires ((CE) 1169/2011)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:	Produit d'étanchéité Encres d'impression multicolores Peintures et laques Adhésif Caoutchouc silicone Additifs cosmétiques cosmétique Produits agro-chimiques Agent antiblocage Agent anti-agglomérant Agent de revêtement Agent dispersant Additif de fluidification Agent de renforcement Excipient Engrais
---------------------------	---

Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Opfernplatz 1

Nom du produit: AEROSIL® 200

45128 Essen
GermanyTéléphone : +49 6181 59 4787
E-mail : sds-hu@evonik.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**Numéro de téléphone : +49 7623 919191(24h)
d'urgence 24 h/24**RUBRIQUE 2 — Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage Non applicable**2.3 Autres dangers****Données de PBT/vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**3.1 Substances****Désignation chimique** Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique
Numéro d'identification UE:
N° CAS: 7631-86-9
N°CE: 231-545-4
N° d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16-0000 (TPR)

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique		7631-86-9	231-545-4	01-2119379499-16	Aucune information disponible.	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Nom du produit: AEROSIL® 200

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	Classification: Aucuns connus. Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 5,01 mg/l Poussière ou brouillard Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucun(e).

CLP: Règlement n° 1272/2008

Évaluation nanomatériau/nanoforme: Selon le décret REACH (CE) 1907/2006, cette substance/ce mélange contient des nanoformes.

Le produit ne correspond pas à la définition « Nanomatériel » ou « engineered nanomaterial » selon le décret relatif aux produits cosmétiques (CE) 1223/2009) et le décret relatif à l'information sur les produits alimentaires ((CE) 1169/2011)

RUBRIQUE 4 — Premiers secours
4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Dans le cas de libération de poussière de produit: Troubles possibles: toux, éternuements Transporter à l'air frais.
Contact avec la Peau:	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Contact oculaire:	Troubles possibles provoqués par l'effet de corps étranger. Laver les yeux à grande eau. En cas de troubles persistants: faire examiner par l'ophtalmologiste.
Ingestion:	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. après absorption de grandes quantités de substance / En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Aucuns connus.
Dangers:	Aucuns connus.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
--------------------	--

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau vaporisée, mousse, CO₂, poudre sèche. Adapter le produit d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas utiliser de jet d'eau à pleine puissance pour éviter une dispersion et une propagation de l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucuns connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de réserve d'eau pour l'extinction des incendies. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

En cas d'incendie, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et porter une combinaison protectrice.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes:

Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser atteindre les eaux usées le terrain les cours d'eau eau souterraine les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Équipement de protection individuel, voir section 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques:

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Ventilation locale/totale:

Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en toute sécurité:

Éviter la formation de poussières. Le cas échéant: Système d'aspiration. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps.

Nom du produit: AEROSIL® 200

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Mesures à prendre pour éviter le contact:

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver dans un endroit sec. Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Matériaux d'emballage sûrs:

Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisations; voir point 1. Pas d'autres informations disponibles

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés:

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail sur les machines. Le cas échéant, système d'aspiration. voir aussi section 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité à écrans latéraux En cas d'apparition de poussières: lunettes masques

Protection des Mains:

Informations supplémentaires: Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: tissu, caoutchouc, cuir.
Informations supplémentaires: Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière ne sont pas valables pour les solides non dissous/les poussières. Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps:

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Protection préventive de la peau

Protection respiratoire:

En cas d'apparition de poussières: Masque antipoussière disposant d'un filtre à particules P2

Nom du produit: AEROSIL® 200

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Afin d'assurer une protection optimale de la peau: utiliser des savons surgras et une crème pour les soins cutanés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contrôles environnementaux:

voir section 6.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Aspect

État:	solide
Forme:	Poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non applicable
Point de fusion:	Approximatif 1.700 °C
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.
Inflammabilité:	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	Non applicable
Limites d'explosivité - inférieure:	Non applicable
Point d'éclair:	Non applicable (solide)
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
Température de décomposition:	> 2.000 °C
pH:	3,7 - 4,5 (20 °C) Concentration: 40 g/l Suspension

Viscosité

Viscosité, dynamique:	Non applicable (solide)
Viscosité, cinématique:	Non applicable (solide)

Solubilités

Solubilité dans l'eau:	> 1 mg/l
Taux de dissolution:	faible vitesse de dissolution

Coefficient de partition (n-octanol/eau):

Non applicable

Stabilité de la dispersion:

Evaluation: faible stabilité de dispersion

Pression de vapeur:

Non applicable

Densité relative:

Aucune information disponible.

Densité:

 Approximatif
 2,2 g/cm³ (20 °C)

Nom du produit: AEROSIL® 200

Tension de vapeur (air = 1):
Caractéristiques de la particule
Granulométrie:
Répartition de la taille des particules:

Non applicable

Voir le commentaire au-dessous du titre suivant.

La structure de la silice amorphe synthétique (SAS) d'Evonik peut être décrite par des particules constitutives qui sont liées de manière covalente pour former des agrégats. En raison de la liaison covalente, il n'y a pas de limites de phases entre les particules constitutives, elles ont perdu leur identité physique et ne peuvent donc être considérées que comme des structures primaires. Par ailleurs, les agrégats s'assemblent de manière lâche pour former des agglomérats. Les agglomérats sont les particules dont se compose le produit lorsqu'il est commercialisé. Taille des structures primaires: les structures primaires peuvent uniquement être mesurées par un microscope électronique de transmission (MET). La taille pour la SAS d'Evonik se situe dans la plage de 2,5 – 50 nm (d50, basée sur des chiffres). Comme expliqué ci-dessus, ces particules n'apparaissent cependant pas sous forme de particules isolées.

Empoussiérage:
Surface spécifique:
Charge de surface/Potentiel zêta:
Evaluation:

Éviter la formation de poussières.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Evaluation: Selon le décret REACH (CE) 1907/2006, cette substance/ce mélange contient des nanoformes. Le produit ne correspond pas à la définition « Nanomatériel » ou « engineered nanomaterial » selon le décret relatif aux produits cosmétiques (CE) 1223/2009 et le décret relatif à l'information sur les produits alimentaires ((CE) 1169/2011)

Forme:
Crystallinité:
Traitement de surface:

Forme: sphéroïdal

Crystallinité: amorphe

Traitement de surface /Revêtements: Non

9.2 Autres informations
Propriétés explosives:
Propriétés comburantes:
Propriétés pyrophoriques:
Peroxydes:
Propriétés explosives de la poussière:
Taux d'évaporation:
Énergie minimale d'ignition:

N'est pas attendu en raison de la structure

N'est pas attendu en raison de la structure

Non applicable

Non applicable

Non sujet à un coup de poussière

Non applicable

Non applicable

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité:

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Nom du produit: AEROSIL® 200

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue.
10.4 Conditions à éviter:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières incompatibles:	Aucuns connus.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucuns connus. Stable dans des conditions normales. Le produit ne sera pas exposé à une polymérisation dangereuse.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

Informations générales: La manipulation de ce produit n'a pas provoqué la silicose ou d'autres maladies spécifiques à un produit.

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion	
Produit:	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 401, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Composants:	
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 401
Contact avec la peau	
Produit:	DL 50, Lapin, > 5.000 mg/kg, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Composants:	
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	DL 50, Lapin, > 5.000 mg/kg
Inhalation	
Produit:	CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, > 5,01 mg/l, OECD 436, Poussière ou brouillard, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit: AEROSIL® 200

Composants:

Dioxyde de silicium, CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, > 5,01 mg/l, Poussière ou brouillard,
 préparé par voie chimique OECD 436
 Vapeur, Non toxique après exposition unique, Non applicable

Toxicité à dose répétée

Produit: NOAEL (Dose sans effet toxique observé) Rat, mâle, Oral.e.aux.es, 28 day, 7 jours par semaine, >= 1.000 mg/kg, Pas d'effets négatifs.

Composants:

Dioxyde de silicium, NOAEL (Dose sans effet toxique observé) Rat, mâle, Oral.e.aux.es, 28 day, 7 jours par semaine, >= 1.000 mg/kg, Pas d'effets négatifs.
 préparé par voie chimique

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: non irritant, OECD 404, (Lapin), Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Dioxyde de silicium, Non irritant, OECD 404, Lapin
 préparé par voie chimique

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: non irritant, analogue à la méthode OECD, Lapin, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Dioxyde de silicium, Non irritant, analogue à la méthode OECD, Lapin
 préparé par voie chimique

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429, Souris, N'est pas un sensibilisateur cutané.
 Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané.

Composants:

Dioxyde de silicium, test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429, Souris, N'est pas un sensibilisateur cutané.
 préparé par voie chimique Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité

Produit: Remarques: Aucune indication quant à un effet cancérogène.

Composants:

Dioxyde de silicium, Remarques: Aucune indication quant à un effet cancérogène.
 préparé par voie chimique

Cancérogénicité - Evaluation

Produit: Aucune indication quant à un effet cancérogène.

Composants:

Dioxyde de silicium, Aucune indication quant à un effet cancérogène.
 préparé par voie chimique

Mutagénicité des Cellules Germinales

aucune indication quant à un effet mutagène

In vitro

Produit: Test de mutation du gène, OCDE 471: , négatif
 Test de mutation du gène, OECD 490: , négatif
 Aberration chromosomique, OCDE 473: , négatif

Composants:

Nom du produit: AEROSIL® 200

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Test de mutation du gène, OCDE 471: , négatif
Test de mutation du gène, OECD 490: , négatif
Aberration chromosomique, OCDE 473: , négatif

In vivo

Produit: Aberration chromosomique, OECD 475, Oral.e.aux.es, Rat, mâle, négatif

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Aberration chromosomique, OECD 475, Oral.e.aux.es, Rat, mâle, négatif

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la fertilité

Produit: Remarques: pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Remarques: pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques

Incidences sur le développement du fœtus

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation

Produit: Toxicité pour la reproduction: pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Toxicité pour la reproduction: pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Pas d'indications de propriétés critiques

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Pas d'indications de propriétés critiques

Risque d'Aspiration

Produit: Non applicable

Composants:

Dioxyde de silicium,
préparé par voie chimique

Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

Nom du produit: AEROSIL® 200

 Dioxyde de silicium,
 préparé par voie
 chimique

Classification impossible en raison de données insuffisantes.

Autres informations

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques
12.1 Toxicité:
Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: CE50, Desmodemus subspicatus (algues vertes), 72 h, > 173 mg/l, OCDE 201

Composants:

Dioxyde de silicium, CE50, Desmodemus subspicatus (algues vertes), 72 h, > 173 mg/l,
 préparé par voie chimique OCDE 201

Toxicité pour les microorganismes

Produit: CE50, boue activée domestique, 3 h, > 2.500 mg/l, OECD 209

Composants:

Dioxyde de silicium, CE50, boue activée domestique, 3 h, > 2.500 mg/l, OECD 209
 préparé par voie chimique

Risques aigus pour l'environnement aquatique:
Poisson

Produit: CL 50, Brachydanio rerio, 96 h, > 10.000 mg/l/OCDE 203, L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Composants:

Dioxyde de silicium, CL 50, Brachydanio rerio, 96 h, > 10.000 mg/l/OCDE 203, L'indication de
 préparé par voie chimique l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Invertébrés Aquatiques

Produit: CE50, Daphnia magna, 24 h, > 1.000 mg/l/OCDE 202, L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Composants:

Dioxyde de silicium, CE50, Daphnia magna, 24 h, > 1.000 mg/l/OCDE 202, L'indication de
 préparé par voie chimique l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:
Poisson

Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Biodégradation

Produit: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Composants:

Dioxyde de silicium, Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables
 préparé par voie chimique pour les substances inorganiques.

Nom du produit: AEROSIL® 200

Rapport DBO/DCO

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Facteur de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Non attendu.**Composants:**Dioxyde de silicium, Non attendu.
préparé par voie chimique**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:** Non applicable**Composants:**Dioxyde de silicium, Non applicable
préparé par voie chimique**12.4 Mobilité dans le sol:****Produit:** Une mobilité notable dans le sol n'est pas attendue.**Composants:**Dioxyde de silicium, Une mobilité notable dans le sol n'est pas attendue.
préparé par voie chimique**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:****Produit:** Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.**Composants:**Dioxyde de silicium, Classification impossible en raison de données insuffisantes.
préparé par voie chimique Classification impossible en raison de données insuffisantes.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:****Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.**Composants:**Dioxyde de silicium, Classification impossible en raison de données insuffisantes.
préparé par voie chimique**12.7 Autres effets néfastes:****Information écologique supplémentaire****Produit:** Les données en notre possession n'entraînent pas de marquage pour l'environnement.**Composants:**Dioxyde de silicium, Classification impossible en raison de données insuffisantes.
préparé par voie chimique Classification impossible en raison de données insuffisantes.**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:	Aucune information disponible.
Méthodes d'élimination:	Examinez toutes les réglementations locales et fédérales sur la santé et la pollution pour les procédures d'élimination des déchets appropriées. Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité.
Emballages Contaminés:	Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales. Une élimination inadéquate ou une réutilisation de ce récipient est illégale et peut être dangereuse. Observer les règlements nationaux.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement 2024/590/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement 2024/590/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Nom du produit: AEROSIL® 200

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Substances soumises à des restrictions de mise sur le marché et d'utilisation selon l'annexe XVII de REACH de l'UE: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produit)

Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, Annexe I, telle que modifiée: Non applicable

Statut aux inventaires:

AU AIICL:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Canada DSL Inventory List:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Ontario Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Japan (ENCS) List:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Japan ISHL Listing:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Korea Existing Chemicals Inv. (KECI):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Mexico INSQ:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
New Zealand Inventory of Chemicals:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Philippines PICCS:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Taiwan Chemical Substance Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Un pré-enregistrement est exigé par l'importateur désigné exactement.
US TSCA Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. État relevant du droit commercial : actif
CH NS:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.

Nom du produit: AEROSIL® 200

Vietnam National Chemical Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
EINECS, ELINCS or NLP:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Conforme à UE-REACH pour Evonik Operations GmbH et ses sociétés de groupe associées, qui sont fabricant UE/importateur UE.
China Inv. Existing Chemical Substances:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Non applicable

Convention de Stockholm

Non applicable

Convention de Rotterdam

Non applicable

Protocole de Kyoto

Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de l'exposition et des risques n'est nécessaire pour ce produit puisqu'il ne peut pas être classé du point de vue dangers pour la santé et l'environnement.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); LSPN - Liste des substances dangereuses notifiées (Chili); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement

concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte complet pour phrase H
: aucune

Informations de formation: Aucune information disponible.

Informations de révision Les changements essentiels par rapport à la dernière édition sont mis en évidence sur le bord. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Avis de non-responsabilité: Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.